



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Accueil uniquement sur RDV le mardi et le vendredi

Le service des impôts des particuliers de Thonon reçoit désormais exclusivement sur rendez-vous les mardis et vendredis.

L'accueil physique reste ouvert sans RDV

les lundis, mercredis et jeudis de 8h15 à 12h15

Comment prendre rendez-vous ?

- sur le site impots.gouv.fr, cliquez sur "contact et rendez-vous"
- par téléphone
- par écrit via la messagerie sécurisée de votre espace personnel sur impot.gouv.fr